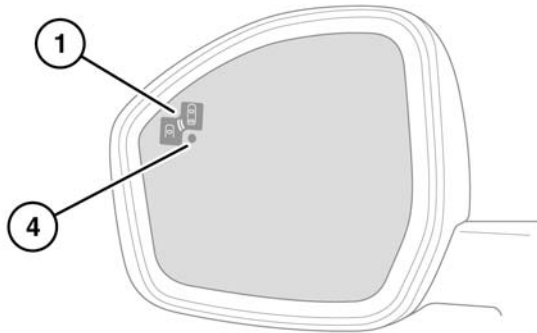
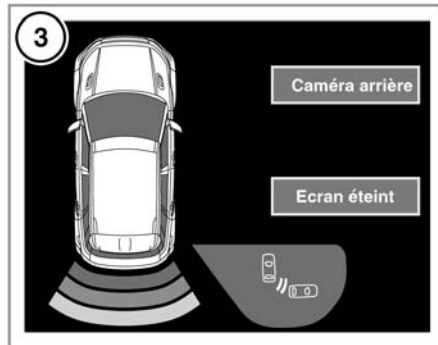


DÉTECTION DU TRAFIC EN MARCHÉ ARRIÈRE



E154980



⚠ Le système de détection du trafic en marche arrière (RTD) vient s'ajouter, et non se substituer, à une conduite prudente et à l'utilisation des rétroviseurs extérieurs et intérieurs.

Remarque : le RTD est automatiquement désactivé lorsqu'une remorque est attelée et que l'aide au stationnement est activée.

En plus de la caméra arrière, le système avertit le conducteur de tout véhicule en mouvement de chaque côté susceptible d'entraîner un accident lors de manœuvres en marche arrière.

Une icône d'avertissement de couleur ambré (1) se met à clignoter sur le rétroviseur extérieur concerné et un signal sonore est émis pour indiquer la présence d'un véhicule en mouvement. L'écran de la caméra arrière (2) ou l'écran d'aide au stationnement (3) affiche également un avertissement sur le ou les côtés de l'écran correspondant(s). Pour commuter entre la caméra arrière et l'écran d'aide au stationnement, appuyez sur l'image de la caméra ou l'icône de **caméra arrière** en conséquence.